

DEMANDE D'AUTORISATION
D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE

E-PRIX DE MONACO

2019

*Ce dossier doit être dûment rempli (recto/verso) et envoyé **AVANT la fin du mois de janvier** au
Service du Domaine Communal – Commerce – Halles & Marchés*

Foyer Sainte Dévote - 3, Rue Philibert Florence – 3^{ème} étage

Tél. : +377 93.15.22.54 ou 93.15.28.27 - Mail : dcommunal@mairie.mc

Toute demande d'autorisation d'occupation privative de la voie publique doit être accompagnée :

- d'un extrait du registre du Commerce et de l'Industrie **de moins de 3 mois**
- et d'une **attestation de responsabilité civile et professionnelle pour Monaco pour la durée de la manifestation (montage et démontage inclus) de moins de 3 mois.**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT (Enseigne) OU DE L'ASSOCIATION :	
ADRESSE :	
EXPLOITANT : (Société+ gérant ou personne physique, ...)	
CONTACTS : (Fixe & Portable)	Tél. @

Par m² pour les 4 jours		
1^{ère} Catégorie : <i>Revendeurs étrangers désirant un emplacement dans les artères de la Principauté.</i>	<u>m²</u>	<u>Dimensions</u> Longueur : m Largeur : m
2^{ème} Catégorie : <i>Commerces installés en Principauté <u>HORS</u> restauration.</i>	<u>m²</u>	<u>Dimensions</u> Longueur : m Largeur : m
Par m² et par jour		
3^{ème} Catégorie : <i>Commerces de restauration (tables et chaises) devant leur établissements – Extension de terrasse.</i>	<u>m²</u>	<u>Dimensions</u> Longueur : m Largeur : m
4^{ème} Catégorie : <i>Stands d'exposition <u>SANS vente (1,00 m² maximum)</u></i>	<u>m²</u>	<u>Dimensions</u> Longueur : m Largeur : m
Forfait pour les 4 jours		
5^{ème} Catégorie : <i>Commerces de restauration souhaitant installer des tireuses à bière (Forfait par robinet de tirage)</i>	<u>Quantité</u>	
6^{ème} Catégorie : <i>Commerces de restauration souhaitant installer des appareils électriques autres que tireuses à bière tels que les appareils réfrigérés.</i>	<u>Quantité</u>	

Engagement du demandeur :

Je soussigné(e),, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui précèdent et atteste avoir bien pris connaissance et accepté le règlement intérieur relatif à l'occupation de la voie publique à l'occasion des Grands Prix Automobiles.

Le dépôt de la présente demande n'autorise en aucun cas le demandeur à occuper le domaine public préalablement à la délivrance de l'autorisation municipale.

Fait à Monaco, le / /

<u>CACHET</u>	<u>SIGNATURE</u>
---------------	------------------